

4^{ÈME} RÉUNION ANNUELLE DE COORDINATION ENTRE LES INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS RÉGIONALES DE PÊCHE OPÉRANT DANS LA ZONE COMHAFAT

Thème:

**"Renforcement de la gouvernance régionale
dans la zone COMHAFAT : Atout pour un
développement intégré et durable des
pêches et de l'aquaculture"**

Rabat (Maroc), 11 mars 2018



<<Bilan de la coopération régionale et de la coordination entre les Institutions et organisations de pêche opérant dans la zone COMHAFAT, signataire du Mémoire d'entente du 22 février 2015 au titre de l'année 2017 et présentation des activités programmées au titre de l'année 2018 >>.

PLAN DE LA PRESENTATION

Introduction

1. Bilan de la coopération régionale et de la coordination entre les Institutions et Organisations de pêche opérant dans la zone COMHAFAT au titre de l'année 2017
2. Activités programmées au titre de l'année 2018

Conclusion

Introduction

Présentation succincte de la COREP

- "**Commission**" ou "**COREP**", la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée
- "**Golfe de Guinée**", espace géographique compris entre la République du Cameroun incluse et la République d'Angola incluse et relevant de la zone Economique Exclusive de chaque partie.
- **Champ d'application** : pêche maritime, pêche continentale et aquaculture.

Présentation succincte de la COREP (suite 1)

- **Date de création** : 21 juin 1984
- **Statut** : Organisation intergouvernementale, Institution spécialisée de la CEEAC depuis le 30 octobre 2007.
- **Etats Membres** : (07) Angola, Cameroun, Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Sao Tomé e Principe.
 - * Adhésion de l'Angola à la COREP
 - * Guinée Equatoriale en qualité d'observateur.

Présentation succincte de la COREP (suite 2 et fin)

- **Mission de la COREP:** << assister les Etats Membres en vue de protéger et de mettre en valeur, de façon durable, les ressources halieutiques ainsi qu'à promouvoir le développement de l'aquaculture, en vue de maximiser l'exploitation des potentialités des milieux aquatiques et de garantir le bien-être du plus grand nombre des habitants>>.
- **Organes de la Commission :** Conseil des Ministres, Comité Technique, Secrétariat Exécutif, Sous-Comité Scientifique.
- **Siège :** BP 161 Libreville, (Gabon)
Tél : (+214) 07 10 50 63
Email : info@corep-se.org , sg_corep@yahoo.fr
Site web : www.corep-se.org

1. Bilan de la coopération régionale et de la coordination entre les Institutions et Organisations de pêche opérant dans la zone COMHAFAT au titre de l'année 2017

Rencontres régionales et Internationales :

— COMHAFAT

- Salon "Halieutis" Agadir (février 2017) ;
- 3^{ème} Réunion annuelle du Comité de Suivi et de Coordination entre les Institutions et organisations régionales de pêche opérant dans la zone COMHAFAT, Agadir (février 2017);

Rencontres régionales et Internationales (suite 1):

— COMHAFAT (suite 1)

- Atelier sur << la contribution des "Points de Débarquement Aménagés (PDA) à la réalisation du plein potentiel de la pêche artisanale">>, Tanger (avril 2017);
- Atelier sur << l'aquaculture en zone COMHAFAT : un potentiel en quête de valorisation, M'Diq (avril 2017) ;
- Atelier << Programme d'Adaptation des Politiques et Pratiques de pêche au changement climatique dans la zone COMHAFAT, Tanger (septembre 2017).

Rencontres régionales et Internationales : (suite 2)

— COMHAFAT (suite 2)

- Journées de réflexion sur << la piraterie maritime au large du littoral Atlantique Africain : Ampleur et perspectives pour une lutte plus efficace>>, Tanger (septembre 2017);
- Réunion de Restitution de << l'Etude pour la mise en place d'un programme régional d'observation embarquée dans la région COMHAFAT, Rabat (novembre 2017);
- Séminaire sur << l'assurance qualité et sécurité sanitaire, éléments essentiels pour la promotion de la commercialisation et de la consommation des produits de la pêche>>, Casablanca (décembre 2017).

Rencontres régionales et Internationales : (suite 3)

— UA-BIRA / NEPAD

- Réunion consultative des organisations Régionales de Gestion des Pêches (ORGP), Mombasa (mars 2017) ;
- Atelier sur le renforcement des capacités en système de Suivi, Contrôle et Surveillance des pêches (SCS), Pointe-Noire (avril 2017) ;
- Atelier consultatif sur l'Etablissement d'un Réseau continental des associations de femmes transformatrices et Commerçantes de poisson, Dar es Salam, (avril 2017) ;
- Atelier de concertation et de coordination institutionnelle pour faciliter le commerce transfrontalier des produits halieutiques à la frontière Kye – Ossi (Cameroun – Gabon – Guinée Equatoriale) Kye – Ossi (mai 2017).

Rencontres régionales et Internationales : (suite 4)

— UA-BIRA / NEPAD (suite 1 et fin)

- Comité de Pilotage des programmes FISH GOV et FISH TRADE, Maputo (mai 2017) ;
- Réunion de réflexion sur le commerce intra régional du poisson en Afrique, Abuja (31 juillet – 05 août 2017) ;
- Réunion consultative pour la préparation du rapport sur les pêches et l'aquaculture en Afrique, Nairobi (septembre 2017) ;
- Réunion d'Evaluation des appels d'offres pour la sélection des Centres Africains d'Excellence en pêche et en aquaculture, Nairobi (septembre 2017).

Rencontres régionales et Internationales : (suite 5 et fin)

— **FAO**

- 40^{ème} Session de la Conférence de la FAO Rome (Juillet 2017)

— **ACP**

- 5^{ème} Réunion des Ministres ACP en charge de la pêche et de l'aquaculture, Nassau (septembre 2017)

— **BSR-AC/CEA**

- Réunion des Agences et Institutions partenaires au Mécanisme Sous-régional de coordination (MSRC) pour l'appui à la mise en œuvre du programme UA/NEPAD, Yaoundé (novembre 2017).

2. Activités programmées au titre de l'année 2018

— Activités liées à la gouvernance régionale des pêches et de l'aquaculture

- Poursuite de l'élaboration des projets des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle, prochaine étape : organisation d'un atelier de concertation régionale et de validation des projets des registres ;
- Mission de consultation pour la mise en place d'une cellule de Coodination Régionale SCS ;
- Préparation du programme régional pêche <<Golfe de Guinée / COREP>> avec la Banque Mondiale.

2. Activités programmées au titre de l'année 2018 (suite 1)

— Appui à la mise en œuvre des Instruments Internationaux

- Poursuite de la sensibilisation des Etats de la zone COREP à adhérer à l'Accord de 2009 de la FAO relatif aux mesures du ressort de l'Etat du Port visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche Illicite, non déclarée et non règlementée.

— Projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche

- Poursuite des activités de renforcement des capacités de production des femmes du secteur des pêches par l'introduction d'engins artisanaux améliorés et de moyens de conservation (Soa Tomé e Prncipe – Congo – Angola).

2. Activités programmées au titre de l'année 2018 (suite 2)

- **Activités post projet (FAO – COREP : TCP/SFC/3501) renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale**
 - Édition du manuel d'utilisation de l'application de la base de données sous-régionale;
 - Développement d'une plateforme électronique d'échange (email, whatsapp, viber...) entre les Coordinateurs nationaux ;
 - Appui aux systèmes nationaux de collecte et de traitement de données;
- **Mise en œuvre de la stratégie de l'information et de la communication;**
 - Édition et diffusion du Protocole relatif à la mise en place et à la gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture en Afrique Centrale ;
 - Cartographie des différentes associations/organisations professionnelles du secteur des pêches et de l'aquaculture ;
 - Développement d'une application mobile COREP : afin de permettre aux internautes de consulter l'actualité de la COREP sur leur smartphones.

2. Activités programmées au titre de l'année 2018 (suite 3 et fin)

Autres activités

- Participation active aux rencontres régionales et internationales
- Poursuite des actions de sensibilisation pour l'adhésion à la COREP d'un pays observateur (Guinée Equatoriale) et des autres pays membres de la CEEAC non membres de la COREP.

Conclusion

La COREP sollicite, comme par le passé, l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, notamment la COMHAFAT, l'UA-BIRA, la FAO, la Banque Mondiale etc, pour assurer une mise en œuvre, sans heurts, de l'ensemble des activités programmées.

Je vous remercie

